

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du
développement durable et de
l'énergie

Arrêté du **17 AVR. 2015**

portant désignation du site Natura 2000

**pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt
de Guines**

(zone spéciale de conservation)

NOR : DEVL1506991A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission européenne du 03 décembre 2014 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Article 1er

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et du Pays de Licques et forêt de Guines » (zone spéciale de conservation FR 3100485) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/100 000 et les sept cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant dans le département du Pas-de-Calais, sur une partie du territoire des communes suivantes : Alembon, Alquines, Bainghen, Boursin, Brunembert, Clerques, Colembert, Escœuilles, Fiennes, Guînes, Hardinghen, Haut-Loquin, Hermelinghen, Landrethun-lès-Ardres, Licques, Longueville, Louches, Nabringhen, Rebergues, Sanghen, Surques, Tournehem-sur-la-Hem.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt de Guines figure en annexe au présent arrêté.

Article 3

Les cartes visées à l'article 1^{er} ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture du Pas-de-Calais, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement du Nord-Pas-de-Calais, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **17 AVR. 2015**

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY

Site Natura 2000 - "PELOUSES ET BOIS NEUTROCALCICOLES DES CUESTAS DU BOULONNAIS ET
DU PAYS DE LICQUES ET FORET DE GUINES"

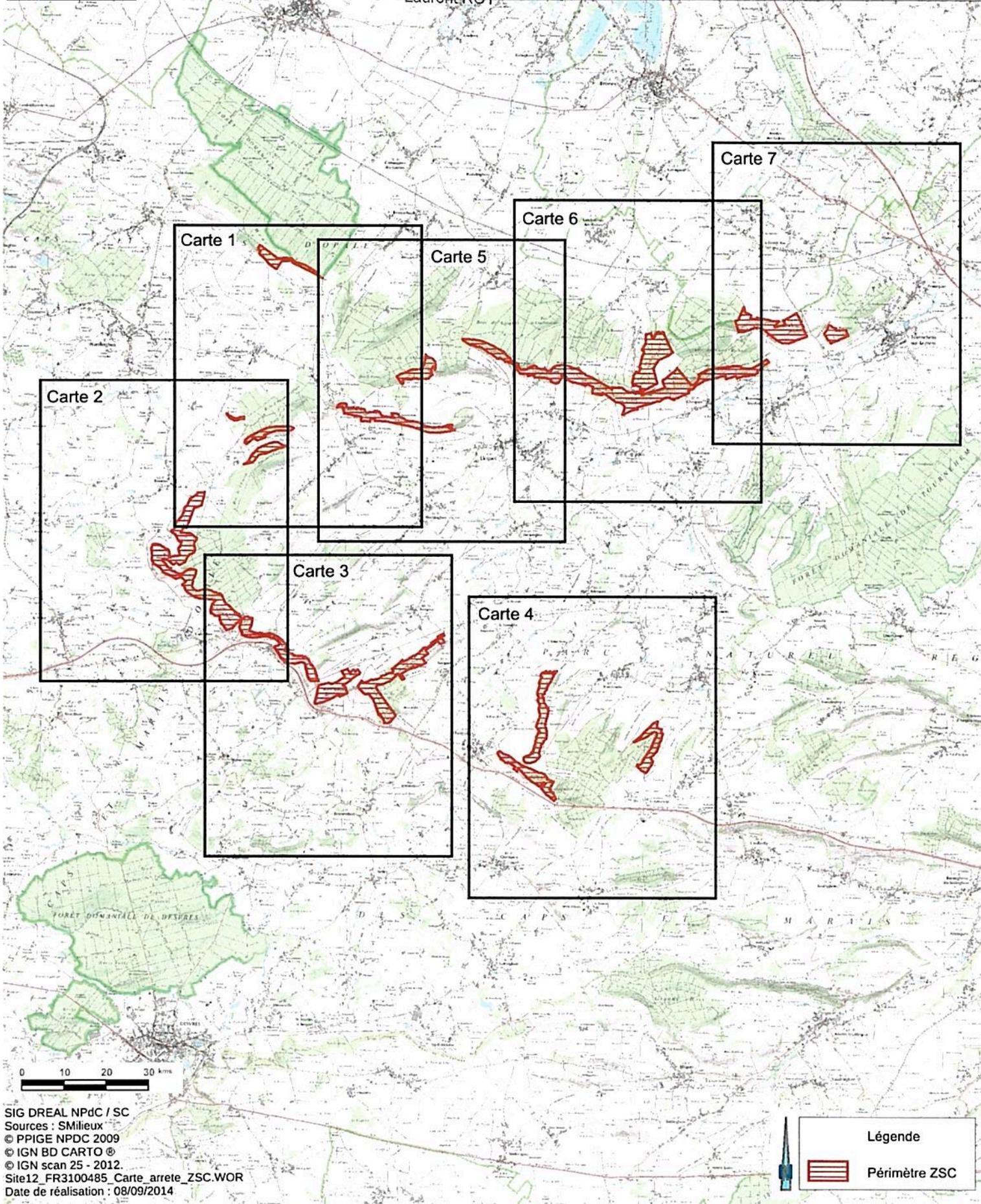
Zone spéciale de conservation FR3100485
(Département du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais)

Carte d'assemblage au 1/100000 et 7 cartes au 1/25000 annexée à l'arrêté de désignation
du site Natura 2000

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

signées le : *Laurent ROY*
Laurent ROY

17 AVR. 2015



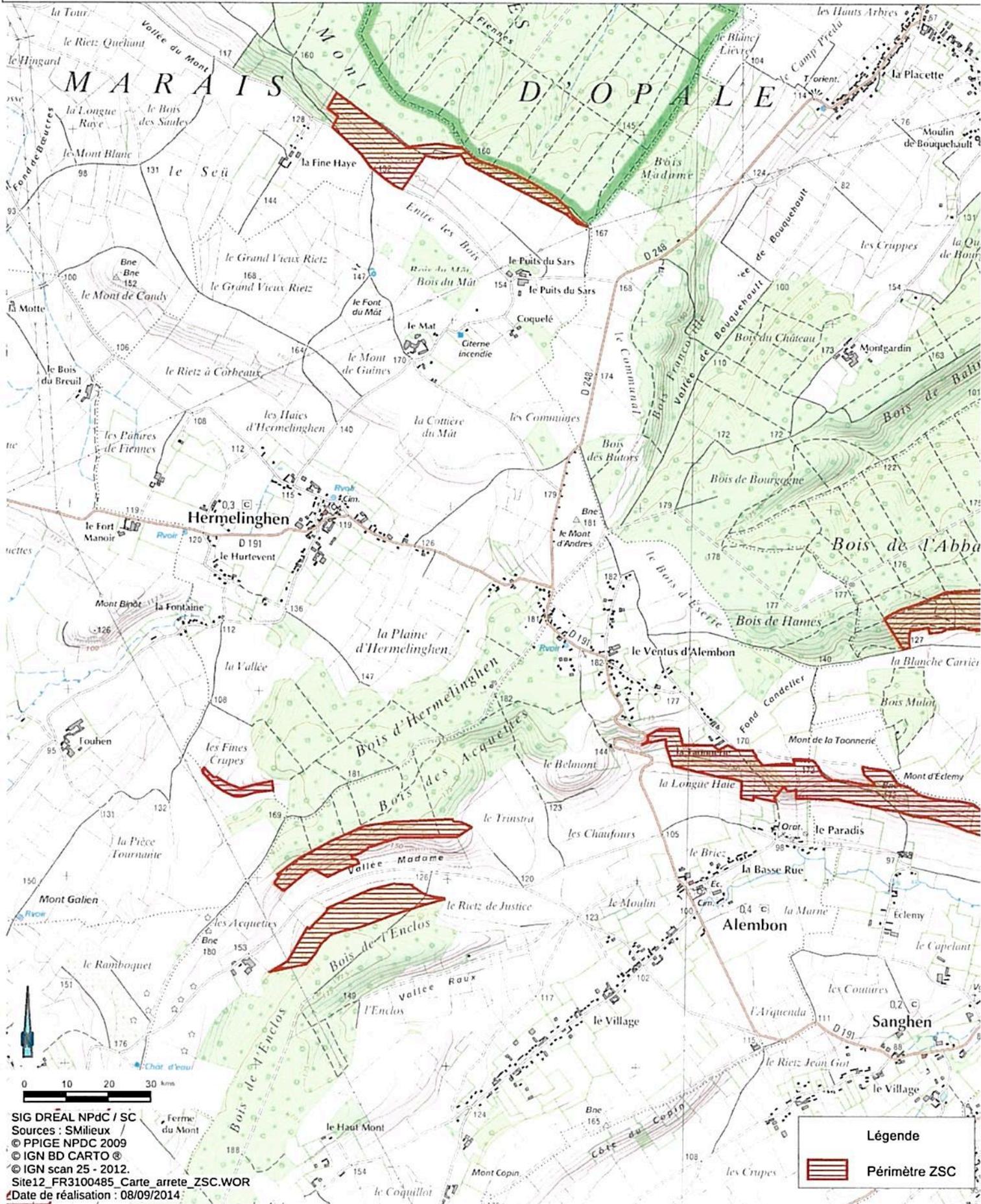


Site Natura 2000 - "PELOUSES ET BOIS NEUTROCALCICOLES DES CUESTAS DU BOULONNAIS ET DU PAYS DE LICQUES ET FORET DE GUINES"

Zone spéciale de conservation FR3100485

(Département du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais)

Carte 1/7 au 1/25000



SIG DRÉAL NPdC / SC
 Sources : SMilieux /
 © PPIGE NPDC 2009
 © IGN BD CARTO ©
 © IGN scan 25 - 2012.
 Site12_FR3100485_Carte_arrete_ZSC.WOR
 Date de réalisation : 08/09/2014

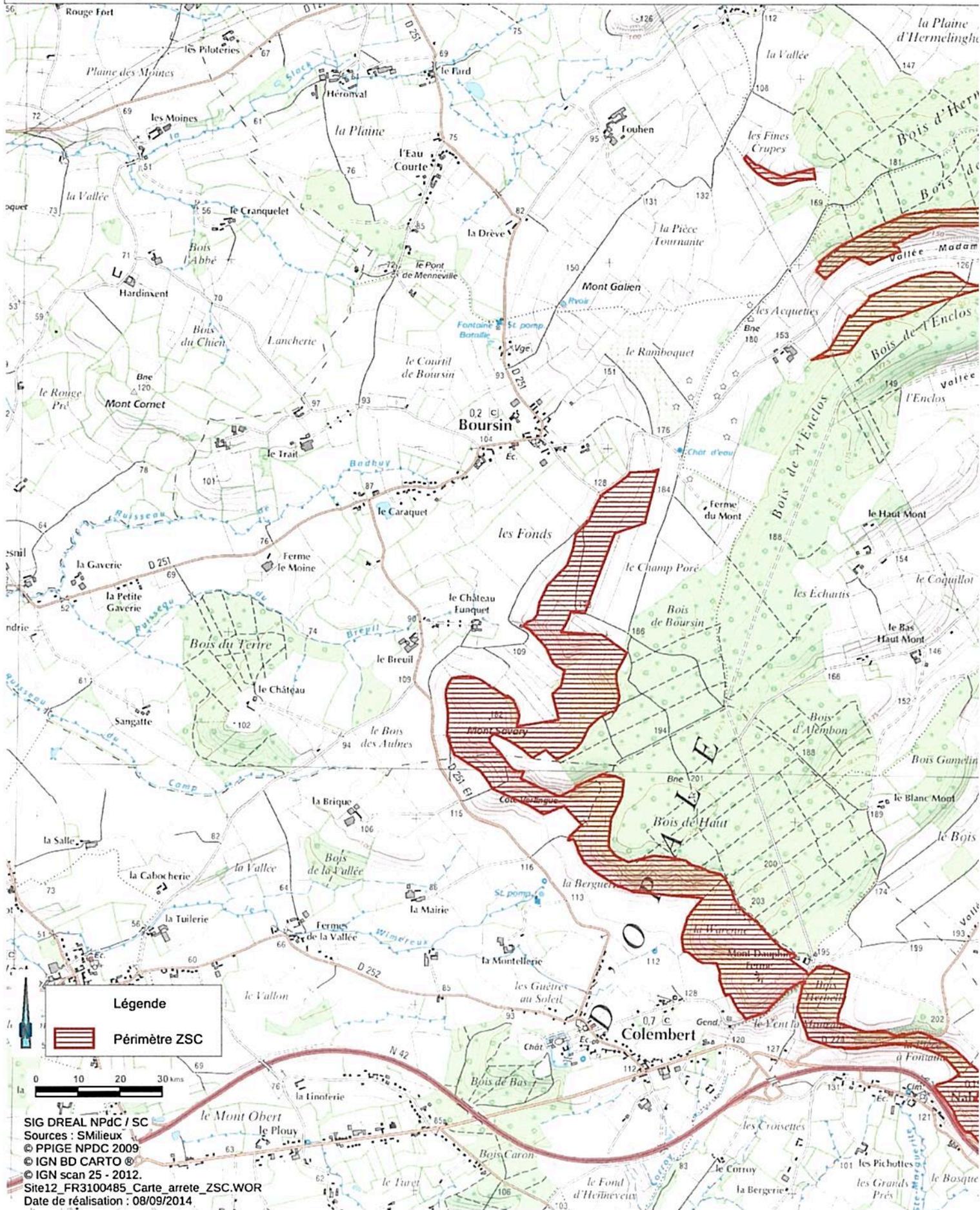
Légende

 Périètre ZSC

**Site Natura 2000 - "PELOUSES ET BOIS NEUTROCALCICOLES DES CUESTAS DU BOULONNAIS ET
 DU PAYS DE LICQUES ET FORET DE GUINES"**

**Zone spéciale de conservation FR3100485
 (Département du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais)**

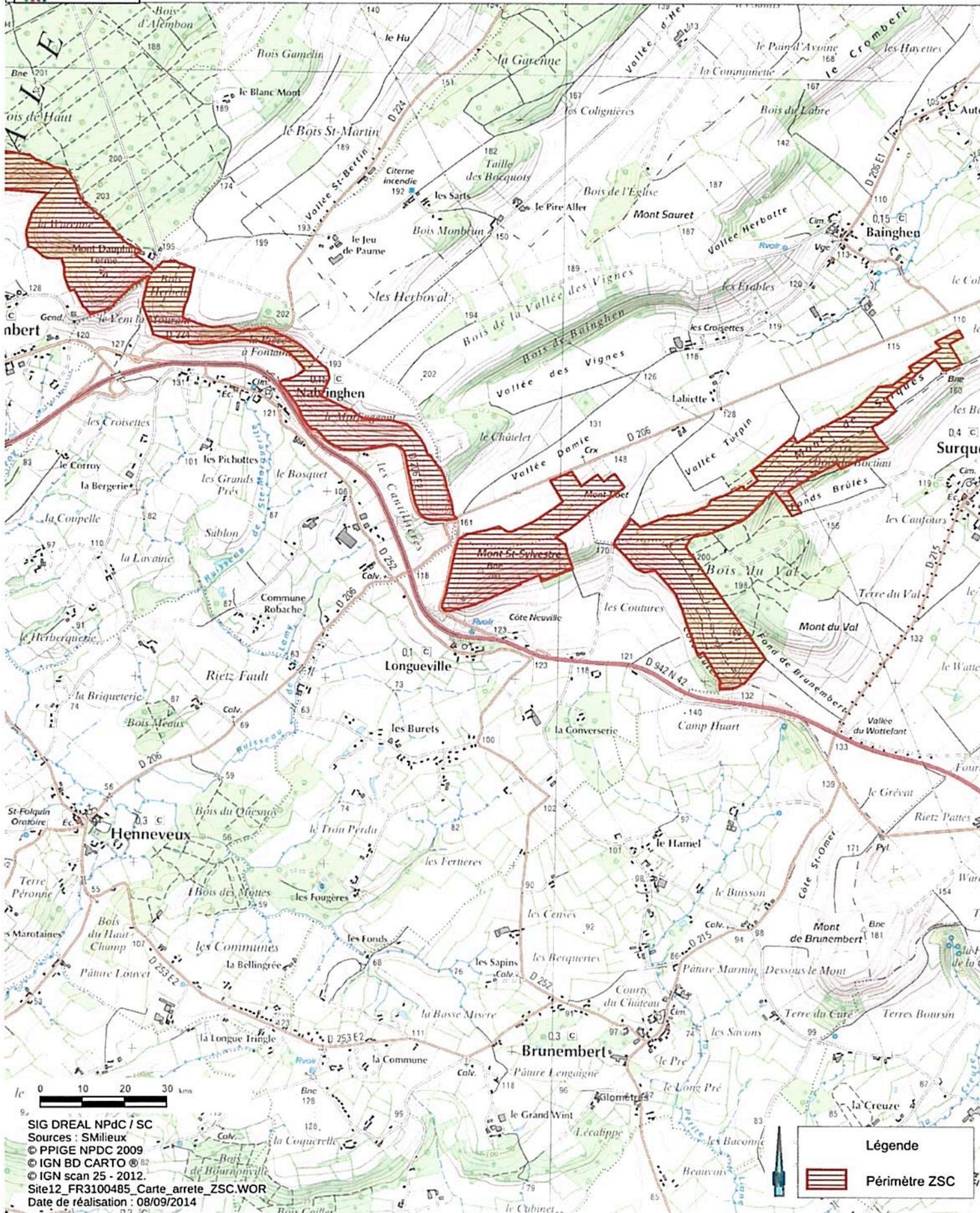
Carte 2/7 au 1/25000



Site Natura 2000 - "PELOUSES ET BOIS NEUTROCALCICOLES DES CUESTAS DU BOULONNAIS ET DU PAYS DE LICQUES ET FORET DE GUINES"

Zone spéciale de conservation FR3100485
(Département du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais)

Carte 3/7 au 1/25000



SIG DREAL NPdC / SC
Sources : SMilieux
© PPIGE NPDC 2009
© IGN BD CARTO © 82
© IGN scan 25 - 2012.
Site12_FR3100485_Carte_arrete_ZSC.WOR
Date de réalisation : 08/09/2014

Légende

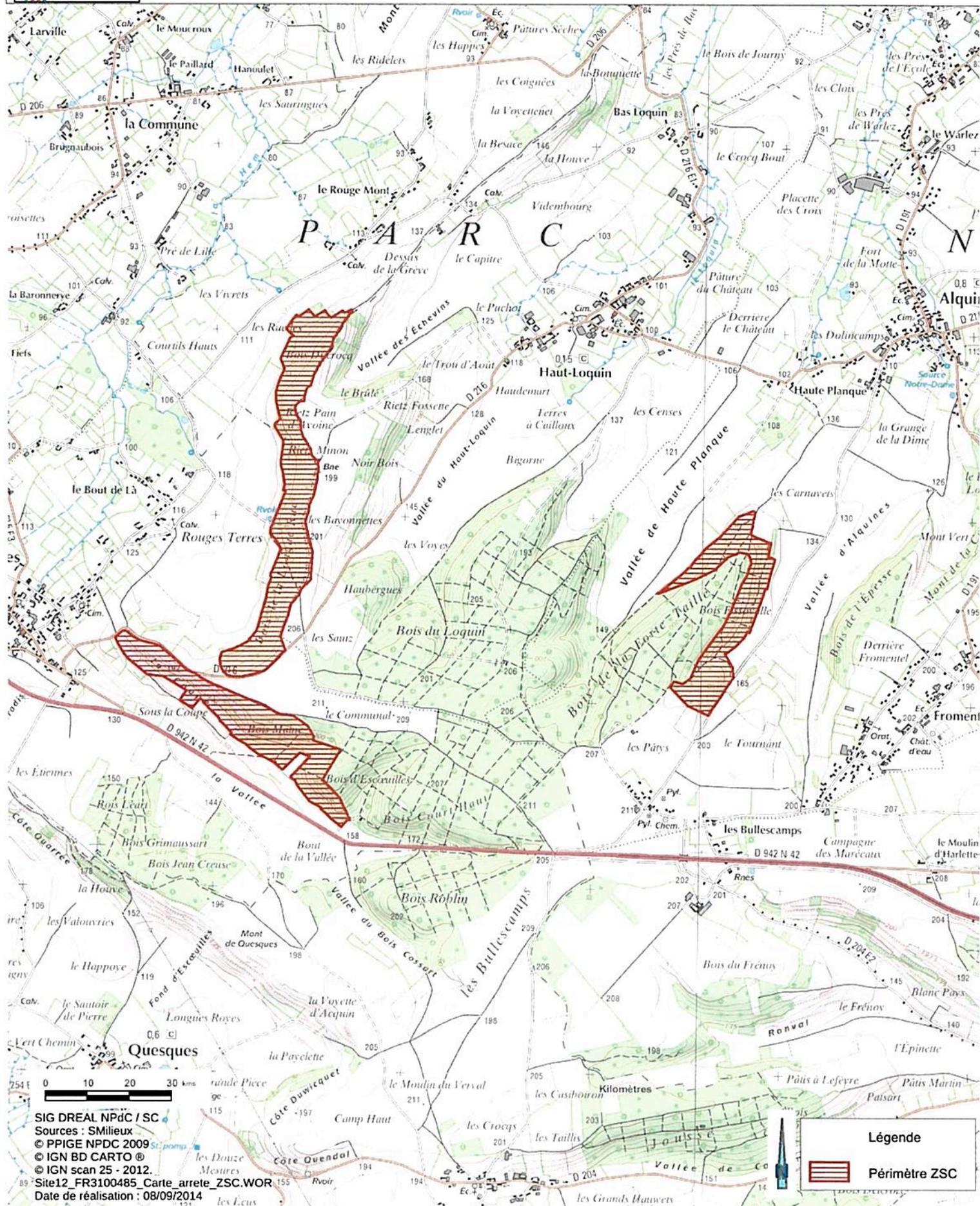
 Périmètre ZSC



Site Natura 2000 - "PELOUSES ET BOIS NEUTROCALCICOLES DES CUESTAS DU BOULONNAIS ET DU PAYS DE LICQUES ET FORET DE GUINES"

Zone spéciale de conservation FR3100485
(Département du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais)

Carte 4/7 au 1/25000



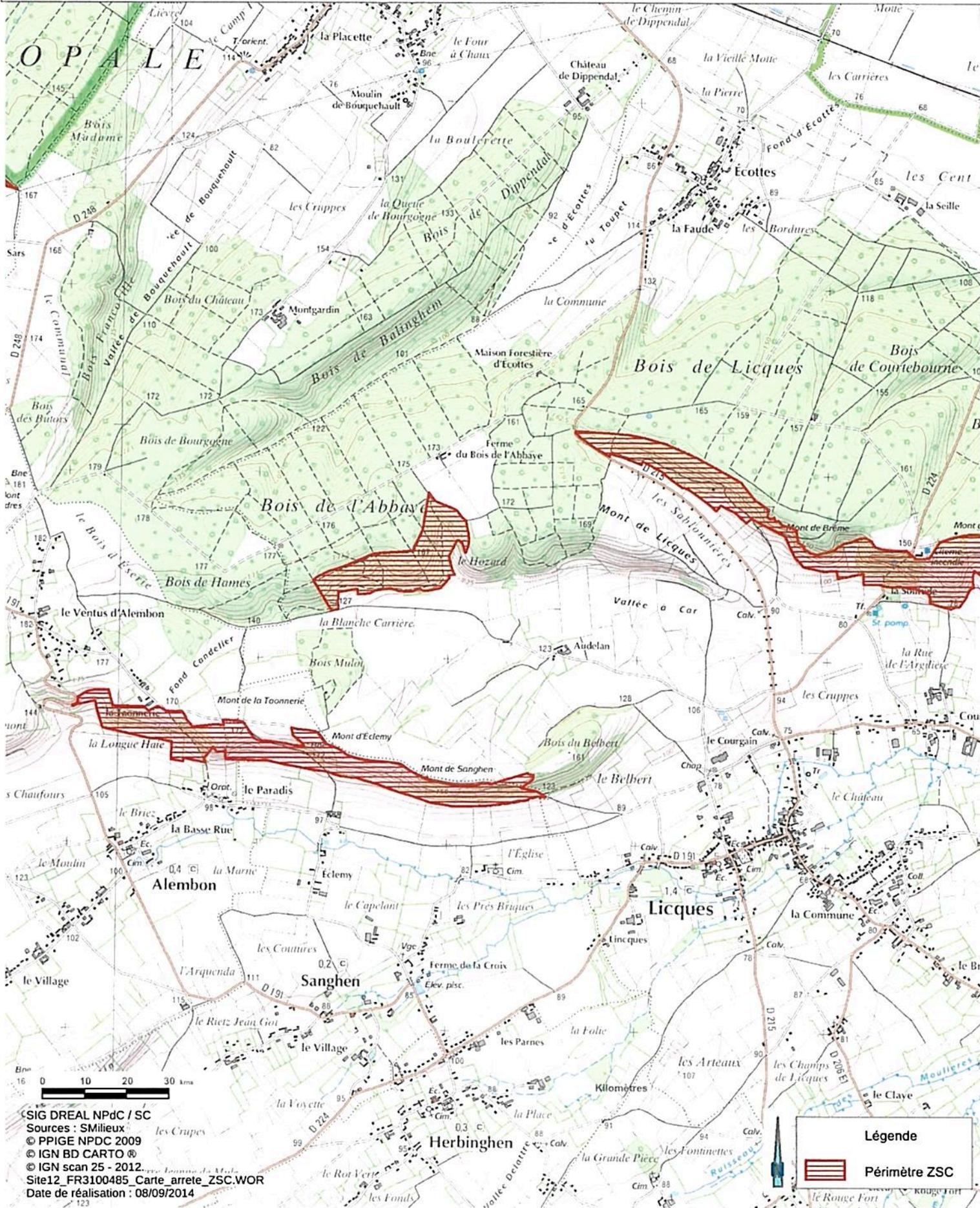
SIG DREAL NPDC / SC
Sources : SMilieux
© PPIGE NPDC 2009
© IGN BD CARTO
© IGN scan 25 - 2012.
Site12_FR3100485_Carte_arrete_ZSC.WOR
Date de réalisation : 08/09/2014

Légende
Périmètre ZSC

Site Natura 2000 - "PELOUSES ET BOIS NEUTROCALCICOLES DES CUESTAS DU BOULONNAIS ET DU PAYS DE LICQUES ET FORET DE GUINES"

Zone spéciale de conservation FR3100485
(Département du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais)

Carte 5/7 au 1/25000



© SIG DREAL NPdC / SC
Sources : SMilieux
© PPIGE NPDC 2009
© IGN BD CARTO ®
© IGN scan 25 - 2012
Site12_FR3100485_Carte_arrete_ZSC.WOR
Date de réalisation : 08/09/2014

Légende

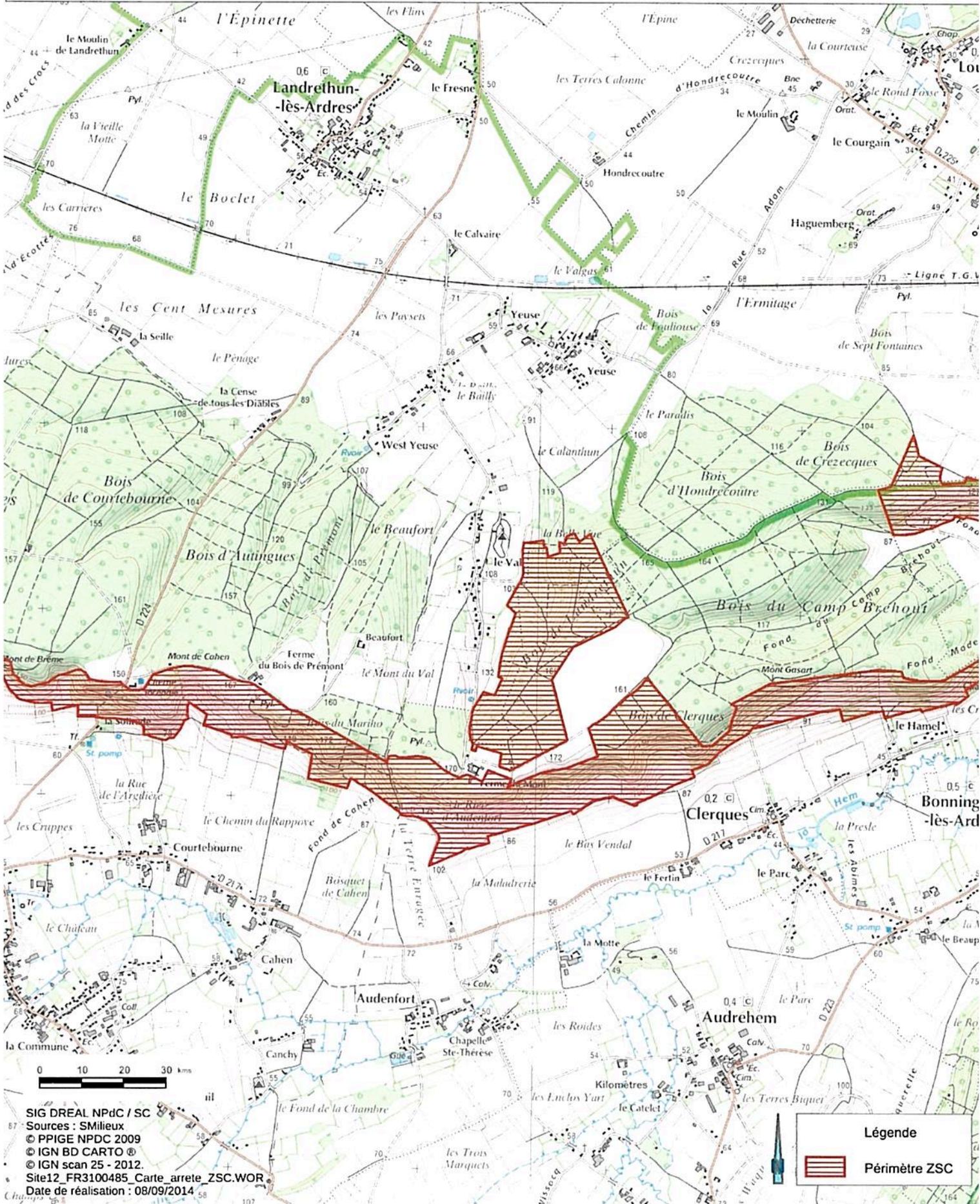
Périmètre ZSC



Site Natura 2000 - "PELOUSES ET BOIS NEUTROCALCIQUES DES CUESTAS DU BOULLONNAIS ET DU PAYS DE LICQUES ET FORET DE GUINES"

Zone spéciale de conservation FR3100485
(Département du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais)

Carte 6/7 au 1/25000



SIG DREAL NPdC / SC
Sources : SMilieux
© PPIGE NPdC 2009
© IGN BD CARTO
© IGN scan 25 - 2012
Site12_FR3100485_Carte_arrete_ZSC.WOR
Date de réalisation : 08/09/2014

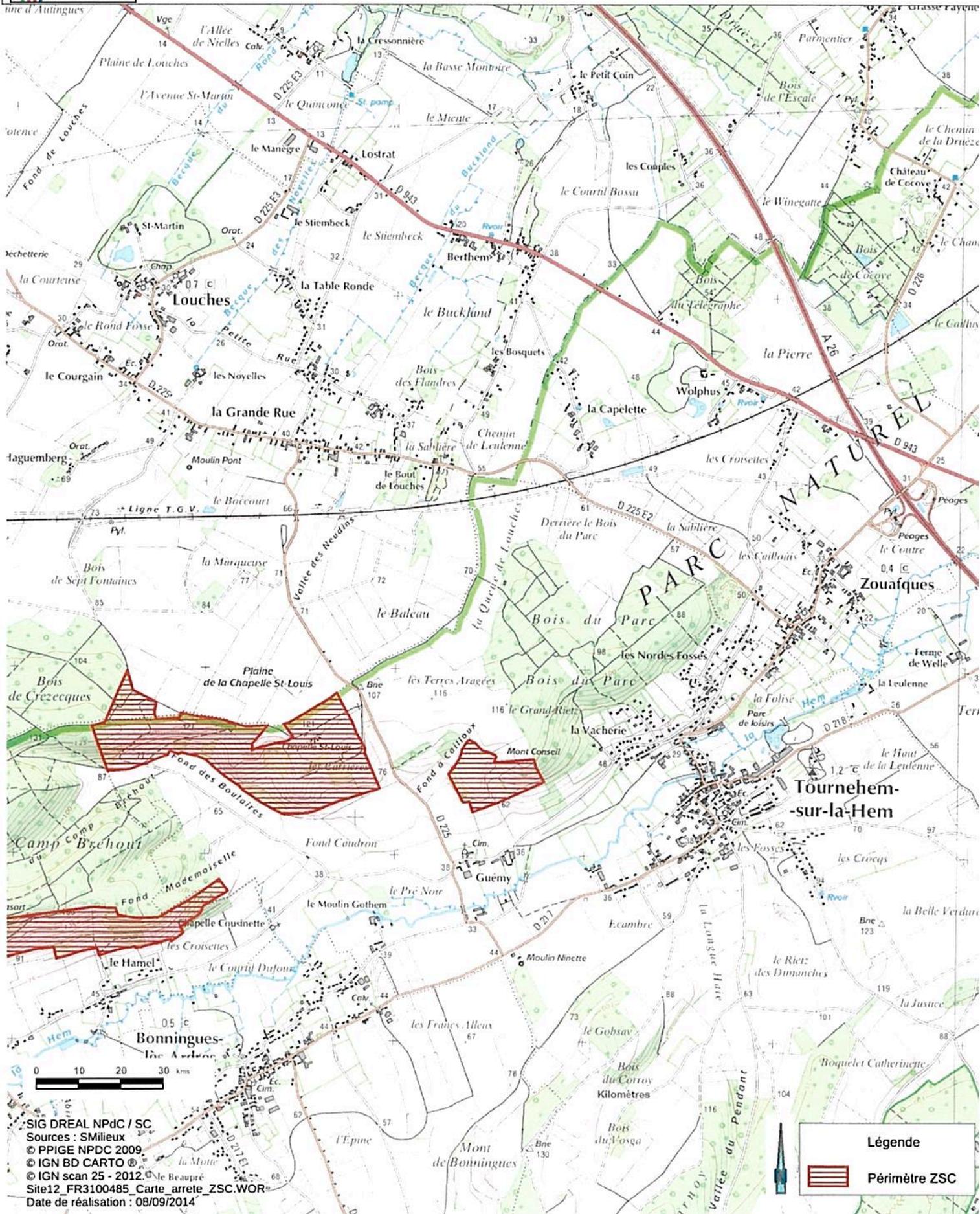
Légende

 Périmètre ZSC

Site Natura 2000 - "PELOUSES ET BOIS NEUTROCALCIQUES DES CUESTAS DU BOULONNAIS ET
DU PAYS DE LICQUES ET FORET DE GUINES"

Zone spéciale de conservation FR3100485
(Département du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais)

Carte 7/7 au 1/25000



Annexe

à l'arrêté de désignation du site Natura 2000
FR 3100485 pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et du pays de
Licques et forêt de Guines
(zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1 - Liste des habitats naturels justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

- 5130 Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
(*Festuco-Brometalia*) (* sites d'orchidées remarquables)
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba
officinalis*)
9130 Hêtraies du *Asperulo-Fagetum*

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

Amphibiens

Aucune espèce mentionnée

Invertébrés

- 1065 Damier de la Succise *Euphydryas aurinia*

Mammifères

- 1304 Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*
1318 Vespertilion des marais *Myotis dasycneme*
1321 Vespertilion à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*
1324 Grand Murin *Myotis myotis*

Plantes

Aucune espèce mentionnée

Poissons

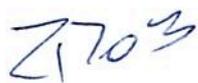
Aucune espèce mentionnée

Reptiles

Aucune espèce mentionnée

Fait le 17 AVR. 2015

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Roy' with a stylized flourish at the end.

L. ROY